

Compte-rendu de la réunion plénière du 13 novembre 2023

Lieu : Salle Clara-Anna, 5 rue du Presbytère Lyon 8^e

Présents :

- Habitants : plus de 50 personnes (majoritairement du Grand Trou, puis Moulin à Vent et Petite Guille)
- M. Jean-Luc Girault, élu du 8^e arrondissement, adjoint au maire de Lyon en charge de l'action citoyenne et de la politique de la ville (quartiers prioritaires)
- M. Hubert Bécart, élu référent du conseil de quartier

1. POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE QUARTIER DU MOULIN À VENT : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Introduction globale par Roger D. Présentation de notre « Quartier en Politique de la Ville » autour de la résidence Albert Laurent, et du rôle des associations locales comme la SELGT.

Intervention de M. Girault :

- Rappel : il existe 9 quartiers en politique de la ville à Lyon, regroupant 7% de la population. Critère unique de classement en QPV : faiblesse du niveau de revenu des habitants.
- Les enquêtes réalisées sur place tous les deux ans montrent que pour Moulin à Vent le sentiment prédominant est celui d'abandon, un constat de dégradation plus fort que dans les autres QPV, tout en reconnaissant que néanmoins le quartier s'améliore
- Dans les actions en cours figure la présence d'une vingtaine de KapS (étudiants logés par la SACVL et offrant en échange du temps en suivi scolaire)
- Annonce de la mise en place prochaine d'une nouvelle cartographie du QPV (extension possible vers le nord) et d'un nouveau projet de territoire sur la période 2024-2030, autour de 4 axes :
 - la transition écologique
 - la participation des habitants
 - le lien intergénérationnel
 - la lutte contre le non-recours au droit

- Les choses qui bougent ou peuvent bouger :
 - projet d'implantation d'un EVS (Espace de Vie Sociale) à l'espace des 4 Vents
 - possibilité de demande de subvention auprès de Polville pour le café associatif
 - l'enveloppe globale des subventions accordées aux associations et intervenants devrait grossir.

Intervention de Jean-Luc B. représentant du Conseil Citoyen :

- Il souligne le travail accompli sur le QPV Moulin à Vent dans le domaine de l'accompagnement scolaire, mais aussi les difficultés de mise en œuvre compte tenu de l'importance des besoins. Problème de la cité éducative du 8^e arrondissement qui n'intègre pas le collège Gabriel Rosset (7^e), un des collèges de secteur.
- Projet de territoire : « *le Conseil Citoyen refuse de participer à des rencontres générales sur le sujet tant que les acteurs qui interviennent au sein du quartier n'ont pas été réunis pour faire le point de la situation du quartier... Il faut éviter le côté catalogue du projet 2016-2023 dont la très grande partie n'a pas été exécutée. Il est souhaité de définir quelques objectifs atteignables... et qui seront contrôlés régulièrement au cours de la mise en œuvre du projet* ». Le Conseil Citoyen a été reçu par Mme Philibert, sous-préfète chargée de la politique de la ville, le 10 octobre et lui a fait part de sa position.

Prise de parole de plusieurs habitants : « *il faut raser les barres* » dit l'un d'entre-eux eux qui réside à proximité de la cité Albert Laurent depuis plusieurs années et note une dégradation de la situation. Demande de mise en place d'une verbalisation systématique pour les gestes d'incivisme, notamment au volant (stationnement de véhicules sur les trottoirs), l'argent récolté pouvant servir à développer une police de proximité. Problème des dépôts sauvages récurrents sur le quartier. Accès à la déchetterie de Gerland problématique pour certains déchets (pots de peinture).

Expression d'une forte inquiétude des habitants suite aux violences urbaines et pillages de magasins intervenus fin juin 2023.

M. GIRAULT annonce une réunion au local associatif de la résidence Albert Laurent le 21 novembre, permettant de prendre en compte les attentes et propositions des habitants et des structures existantes pour l'élaboration du projet de territoire 2024-2030.

2. AMÉNAGEMENT DU FUTUR JARDIN LOUISE ET JOSEPH SCHWARTZ

Présentation par M. Hubert Bécart : les études sont terminées, proposant un parc avec des zones structurées et libres (jardin de quartier en cœur d'îlot assurant la tranquillité des habitants). L'espace jeux est conçu pour des enfants de 2 à 10 ans. La jonction entre la rue Beltrame et la route de Vienne sera réalisée en voie piétonne. Une attention particulière sera portée à l'ensoleillement. Prévu pour être ouvert nuit et jour, il sera néanmoins possible de le fermer le cas échéant, mais cela mobiliserait un employé de la ville.

Coût : 600 000€ - début des travaux été 2024 avec pour objectif de livraison fin été 2024.

Interventions des habitants : questionnement sur le traitement des limites entre le jardin et immeubles contigus. Intervention concernant l'usage et l'entretien des jardins publics du quartier (présence d'une épave de scooter dans le jardin de la rue Benoît Bernard).

3. PROJET VL7

M. Bécart confirme que les marquages colorés au sol apparus récemment route de Vienne sont bien en lien avec le projet VL7. Nous apprenons à ce sujet, que l'itinéraire du C12 sera modifié après la place Jean Macé se calquant sensiblement sur celui du 35.

Amélioration des trottoirs pour un meilleur confort piéton, renforcement de la végétalisation notamment au niveau du croisement avec le périphérique. Maintien du stationnement sur la contre-allée, côté ouest, entre les rues Chollat et Benoît Bernard, et sur le côté est de la route de Vienne. Démarrage des travaux au premier semestre 2024.

Au questionnement sur la prise en compte de la pétition du CIL s'opposant à la création de la VL7, la réponse est négative, car intervenue après la concertation.

Le stationnement sera rendu payant dans le secteur du cimetière de la Guillotière, rue Pierre Delore. Cela devrait permettre une meilleure rotation des véhicules. Echéance : printemps 2024. À terme, stationnement payant également envisagé route de Vienne entre la rue Carrier et la rue Audibert et Laviotte.

Le réaménagement de la place Fonlupt n'est actuellement pas à l'ordre du jour.

4. RUINES DES N° 113-115 ET 125 ROUTE DE VIENNE

Rappel de la situation par Michel L. Pas d'avancée depuis 5-6 ans. Pas de réponse aux lettres envoyées par le conseil de quartier. Problème de sécurité aigu aux 113-115 du fait des étais qui empêchent le déplacement piétonnier sur le trottoir. Incidence de la création de la VL7 dans ce secteur.

Réponses apportées par M. Hubert Bécart :

- Pour le 113-115 : propriétaire difficile à contacter, procédure longue. Aboutissement prochain d'un arrêté de péril, avec travaux ordonnés par le maire de Lyon, mis à la charge du propriétaire
- 125 Route de Vienne : projet d'un permis de construire devant aboutir courant 2024. Nature de la construction : un « immeuble de faubourg »

5. QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE PONT DE LA RUE CROIX-BARRET (ENTRE LE 8^E ET LE 7^E ARRONDISSEMENTS)

Présentation par Julien H. : sujet pris en charge par la commission Urbanisme. Objectif : valorisation du pont, conservation de son côté industriel, amélioration des différents modes de déplacement dans ce secteur. Mise en ligne d'un questionnaire en ligne pour recueillir le sentiment des usagers de ce pont et des idées pour améliorer son image et son usage.



QR Code permettant d'accéder au questionnaire

La longueur des débats et échanges n'a pas permis d'aborder les autres points mentionnés à l'ordre du jour. Fin de la réunion : 21 h, suivie d'un pot de l'amitié.

(Compte-rendu rédigé par Brigitte N. et Michel L. à partir des notes d'Océane C.)